



TARIFS DE LOCATION

1) APERITIFS

Location par personne : fr. 15.--.

Montant minimum de location facturé : fr. 500.--.

Le personnel de service n'est pas compris dans le montant de la location. Les tarifs suivants sont facturés pour le personnel :

- Fr. 25.-- par heure et par personne de service jusqu'à 22h00, y compris les charges sociales.
- Fr. 30.-- par heure et par personne de service de 22h00 à 24h00, y compris les charges sociales.
- Fr. 50.-- par heure et par personne de service dès 24h00, y compris les charges sociales.

Les boissons et les amuses-bouches sont facturés en plus.

Les vins peuvent être apportés au château par le client. Dans ce cas, un droit de bouchon de fr. 22.-- est facturé pour une bouteille de 7/10^{ème}.

2) RECEPTIONS – REPAS

Il faut au minimum que 15 personnes soient présentes pour les repas (à discuter).

Location par personne : fr. 25.--.

Montant minimum facturé : fr. 500.--.

La location pour le repas de midi comprend une occupation du château de 11h00 à 16h00. Les clients peuvent uniquement rester plus tard si aucune autre manifestation n'est prévue le soir. Dans ce cas, un montant de fr. 50.-- par heure pour chaque personne de service mise à disposition sera facturé en plus.

La location pour le repas du soir comprend une occupation du château de 18h00 à 24h00. Si les clients souhaitent rester plus tard que cet horaire, un montant de fr. 50.-- par heure pour chaque personne de service mise à disposition sera facturé en plus (sauf si les clients dorment ensuite à Mercier).

La fourniture des repas est assurée exclusivement par le Château Mercier. Des propositions de menus sont disponibles sur demande. Les boissons sont facturées selon les consommations.

Si un apéritif est pris avant le repas, seule la location pour le repas est facturée.

Les vins peuvent être apportés au château par le client. Dans ce cas, un droit de bouchon de fr. 22.-- est facturé pour une bouteille de 7/10^{ème}.

3) **CHAMBRES**

Il faut au minimum que 10 chambres par nuit soient réservées (à discuter).

Single, y compris petit-déjeuner et taxes : fr. 150.--.

Double, y compris petit-déjeuner et taxes : fr. 220.--.

4) **SALLE DE CONFERENCE DE LA PISCINE**

Un jour : fr. 320.--.

Une demi-journée : fr. 180.--.

Les montants ci-dessus comprennent la fourniture du matériel audiovisuel, soit tableau blanc, feutres, écran de projection, rétroprojecteur, flipchart, appareil TV, vidéo.

Liaison internet « Wireless » contre paiement.

5) **SALLE DE CONFERENCE DE L'AUVENT « C »**

(Capacité : 15 / 20 personnes)

Un jour : fr. 180.--.

Une demi-journée : fr. 100.--.

Les montants ci-dessus comprennent la fourniture du matériel audiovisuel, soit tableau blanc, feutres, écran de projection, rétroprojecteur, flipchart, appareil TV, vidéo. Liaison internet.

6) **VERSEMENT D'UN ACOMPTE**

Un montant représentant le 10% de la facture finale estimative doit être versé dans les 10 jours suivant la réservation afin de confirmer définitivement cette dernière.

Cette somme sera remboursée si une annulation devrait intervenir à partir de la date de la réservation jusqu'à 30 jours avant la manifestation. Entre 1 et 30 jours, aucun remboursement ne sera effectué.